

Avis de constitution

SOCIETE « ALLMANN PECHE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU-LOT 3036-
ILOT 265, Lot 3036, Ilot 265

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLMANN PECHE »

Objet : Marché aux Poissons ;

- Commerce Général et Prestation de Service ;
- Pêche ;
- Élevage ;
- Vente de produits ;
- Gestion de produits de pêche de nos fournisseurs (armateurs et grossistes de poissons frais et surgelés) ;

- Import – Export ;
- Entreposage et gestion des stocks ;
- Distribution ;
- Chargement déchargement ;
- Management International ;
- Achat / Vente National et étranger ;
- Achat / Distribution au canal de gros et de détail des poissons et volailles frais et surgelés ;
- Vente de poissons et volailles aux restaurants et supermarchés ;

- Affrètement de bateaux de pêche ;

- Vente de denrées alimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU-LOT 3036-ILOT 265, Lot 3036, Ilot 265

Dirigeant(s) M ALLOKO N'GORAN HERMANN (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-00212 du 17/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02653/GTCA/RC/2024 du 17/01/2024

